

de 67 millions de dollars de plus qu'on ne le prévoyait. Pourquoi? De toute évidence, c'est parce que le gouvernement précédent a insisté pour hausser le plafond des taux d'intérêt. Je me rappelle que l'ancien ministre des Finances a dit au comité des finances, du commerce et des questions économiques que la hausse du plafond des taux d'intérêt n'accroîtrait pas beaucoup le coût de l'argent mais rendrait plus d'argent disponible. Non seulement les frais afférents au service de la dette nationale ont augmenté de 67 millions de dollars de plus qu'on ne le prévoyait, mais au total, ils sont passés à 1.47 milliard de dollars.

A propos, il est intéressant de noter que la dette nationale a atteint le chiffre astronomique de \$32,926,300,000. Le coût du service de la dette cette année s'élevant à 1.47 milliard représente une hausse de 370 millions de l'intérêt sur la dette nationale. Combien de temps encore le pays peut-il appliquer une politique de ce genre sans faire faillite? De fait, l'intérêt sur la dette nationale nous enlève 14c. sur chaque dollar que nous payons à titre d'impôt et correspond à 1/7 du budget de 1968 dans son ensemble. Est-ce une gestion satisfaisante et une politique fiscale digne de confiance? Combien de temps pourrions-nous tenir?

Par conséquent, monsieur l'Orateur, je m'inquiète des répercussions de la politique financière du gouvernement. Je m'inquiète encore davantage de la suffisance et de l'arrogance que le gouvernement manifeste à l'endroit du grand public quant à ces politiques. Je ne peux que revenir à la déclaration que le ministre des Finances faisait il y a peu de temps, lorsqu'il s'est vanté que le gouvernement avait réduit ses dépenses d'environ 800 millions. De fait, c'est le ministre actuel des Finances qui avait déclaré le 7 décembre, comme en fait foi le compte rendu à la page 5180:

... que les crédits présentés se chiffraient à 11.5 milliards de dollars et que nous allons les maintenir à 10.3 milliards de dollars.

Rien d'étonnant que l'on se demande s'il faut croire le ministre des Finances. Dans son discours du budget, le ministre a dit que son budget constituait une base économique et financière saine qui servirait de point de départ à une période d'expansion et de progrès social équilibrés. Pouvons-nous croire cela à la lumière de ce qu'il a fait? Non. Donc, nous ne pouvons accorder foi à ces déclarations. En outre, nous ne pouvons pas davantage compter sur la compétence du gouvernement pour administrer sainement les finances. En dernière analyse, le contribuable se voit obligé de supporter un fardeau bien trop lourd pour lui.

Nous sommes le peuple le plus suradministré du monde. Si l'on additionnait le coût des gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral, nous serions étonnés de constater que sur chaque dollar gagné, de n'importe quelle manière, par les Canadiens, le gouvernement au sens large reprend 47c. pour acquitter ses frais. Sur le plan économique comme sur le plan historique, nous savons que nous approchons rapidement du point de rupture. Nous endormons notre conscience en comparant notre budget fédéral avec les impôts payés par les contribuables de pays comme la Suède et la Grande-Bretagne, mais ce que nous oublions de dire, c'est que nous avons trois paliers de gouvernement ici alors qu'ils en ont deux. Nous n'additionnons pas les charges fiscales, mais c'est cela que nous devrions faire, car en fin de compte il n'y a qu'un seul contribuable. Le contribuable est le dindon de la farce dans ce budget.

Mon collègue préopinant a mentionné cet impôt de progrès social de 2 p. 100. C'est l'un des plus malfaisants jamais levés parmi les contribuables canadiens, puisqu'il frappe le petit salarié, qu'il écrase, et, comme le premier ministre (M. Trudeau) l'a dit, soulage le riche. Eh bien, je ne comprends pas, et c'est peut-être parce que je n'ai pas connu cette situation fortunée ou infortunée. Le premier ministre, lui, comprend peut-être. Les députés ne sont pas seuls à protester. L'autre jour, je suis tombé sur des commentaires fort intéressants du trésorier de la Saskatchewan, M. Stewart, qui appartient au même parti que le ministre des Finances. Je cite un passage de l'article où je les ai trouvés:

... l'impôt de progrès social de 2 p. 100 annoncé dans le budget pourrait créer des rapports entièrement différents entre le gouvernement fédéral et les provinces et «susciter pour elles de véritables difficultés.»

Il a dit que l'impôt ne serait pas partagé avec les provinces et ne ferait qu'aggraver une inégalité croissante entre les responsabilités constitutionnelles des provinces et leurs ressources fiscales.

«Le comité fédéral du régime fiscal avait attiré l'attention d'Ottawa là-dessus il y a deux ans», de déclarer M. Stewart. «Si le gouvernement fédéral avait alors fait preuve de plus de discernement dans le domaine fiscal et s'il avait résisté à la tentation de présenter de nouveaux programmes, il y aurait eu des fonds pour atténuer ce déséquilibre.»

Que dit ce même M. Stewart, aujourd'hui, à la conférence des ministres des finances, d'autres politiques du gouvernement comme l'abandon de programmes partagés dont a parlé le premier ministre tout juste hier? Je suis certain que tous les autres trésoriers des provinces pensent comme lui à ce sujet, comme le font aussi tous les membres sérieux de notre Chambre s'ils songent à la charge fiscale que l'on impose dans ce pays.